Intérêts de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro du *Bulletin,* nous vous offrons l'assurance de notre considération distinguée.

J. Dousse, instituteur, à Grandvillard.
Sévérien Robadey, instituteur, à Lessoc.
Blanc, instituteur, à Gruyères.
Gothuey, Amédée, instituteur, à Charmey.
Karth, Alphonse, instit., à Villars-sous-Monts.
Risse, instituteur, à Enney.
Débieux, Etienne, instituteur, à Neirivue.
Beaud, instituteur, à Estavannens.

Note de la Rédaction. — Nous laissons à nos correspondants le soin de répondre à cette lettre, s'ils le jugent à propos.

ERRATA

Quelques fautes se sont glissées dans la correspondance du Bas-Valais, publiée dans le n° 4 du *Bulletin.*

A la page 62, ligne 9, après ces mots : « qui les éclipse », il faut ajouter « toutes ».

Même page, ligne 11, au lieu de : « s'endormir », il faut lire : « s'en donner ».

A la ligne 33 de la même page, lisez : « notre devoir », et non « un devoir ».

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

I

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, le 24 avril dernier, pour s'occuper de tout ce qui concerne la prochaine assemblée générale annuelle.

La fête aura lieu à Courtion, le jeudi 24 juillet. Le programme en sera publié ultérieurement. Les rapporteurs choisis pour traiter les deux questions que l'assemblée discutera sont : M. Robadey, instituteur à Bulle, pour la première, et M. Perriard, directeur de l'école secondaire de Cormérod, pour la seconde.

Bien que ces questions aient déjà paru dans le n° 10 (1878) du *Bulletin,* nous croyons utile de les mettre de nouveau sous les yeux de nos lecteurs :

1. Quelles conditions devrait remplir un livre de lecture approprié à tous les degrés de l'école primaire ? — Choix des matières, et manière de s'en servir.

2. De l'enseignement du chant et du plain-chant à l'école primaire.

Messieurs les Inspecteurs ont, sans nul doute, saisi déjà les conférences d'instituteurs de cet important objet, et en ont recommandé l'étude à leurs subordonnés.

Nous sommes donc assurés de voir adresser, cette année-ci, un grand nombre de travaux à Messieurs les rapporteurs généraux. L'apathie qui semblait vouloir un instant s'emparer du corps enseignant fribourgeois sera secouée, et une nouvelle ère d'activité intellectuelle naîtra. C'est avec joie que nous en saluerons l'aurore.

Messieurs les instituteurs qui traiteront soit l'une ou l'autre, soit les deux questions à l'étude, voudront bien envoyer leurs travaux, avant le 10 juin, aux rapporteurs respectifs, car, ceux-ci devront livrer leurs rapports à l'imprimerie pour le vingt-cinq du même mois.

A l'œuvre, et courage !... *Le Comité.*

II

La réunion cantonale des instituteurs du Valais n'aura pas lieu, comme nous l'avons annoncé par erreur, au commncement de mai, mais le *5 juin,* à Saint-Maurice.

Voici les trois questions qui y seront traitées :

a) Nos locaux scolaires ne laissent-ils rien à désirer ? En d'autres termes, réalisent-ils, tous, les conditions indispensables à une bonne maison d'école ?

b) Quels sont les moyens à employer pour combattre dans la jeunesse ce penchant de destruction qui s'exerce sur les animaux ou de toute autre manière ?

c) Ne fait-on pas dans nos écoles une trop large part aux exercices de mémoire, et, dans l'affirmative, ne pourrait-on pas, pour certaines matières, remplacer l'emploi des manuels par l'enseignement oral ?

AVIS

On peut se procurer chez M. Blanc-Dupont, président de la Société, Fribourg, Grand Rue, 16.

1°	*Bulletin pédagogique :* années 1873, 73, 74, 75, 76, 77, à	Fr.	2 »
2°	*Cours d'enseignement intuitif,* d'après Ohler . .	»	0 30
3°	Rapports lus à l'assemblée de Sierre	»	0 20
4°	Rapports discutés à la réunion d'Estavayer . .	»	0 20